

COLLECTION PRÈS DE 400 ŒUVRES DE LA VILLE INVENTORIÉES

De l'art dans nos murs

La Ville possède 380 œuvres d'art exposées dans les locaux de l'administration, dans l'espace public ou dormant dans divers dépôts. Elles sont désormais réunies dans une collection, la Collection d'art de la Ville de Neuchâtel, qui s'enrichira au fil des années selon une nouvelle politique d'acquisition attentive à l'inclusivité. → PAGES 10 et 11



LUCAS VUITTEL

L'édito

La recherche, antidote aux crises

DIDIER BOILLAT

Conseiller communal
Dicastère du développement technologique,
de l'agglomération, de la sécurité,
des finances et des RH



L'inauguration du centre d'innovation en batteries du CSEM est l'occasion de découvrir des avancées technologiques qui vont modeler notre futur. Si l'importance de nos centres de recherches n'est plus à démontrer, il me semble toutefois nécessaire de mettre en avant leurs apports dans la prévention et la résolution des crises. Il s'agit, en premier lieu, de maintenir notre compétitivité pour éviter une crise économique. A cela s'ajoutent les enjeux liés au développement durable.

De nombreuses technologies prometteuses sont nées dans le canton de Neuchâtel. Panneaux solaires plus performants et batteries plus efficaces figurent parmi les réponses à une potentielle crise énergétique ou à la nécessaire prise en compte du changement climatique. En parallèle aux changements dans nos modes de production, de consommation et de déplacement, nous devons veiller à en améliorer la sécurité et la résilience. Pour cela, notre canton bénéficie de compétences de très haut niveau dans la technologie blockchain, la production et le stockage décentralisé d'énergie ou les applications informatiques.

Ces technologies n'auront de sens que si elles répondent à des besoins manifestés par les citoyens, qui doivent être mieux intégrés aux choix à venir. C'est un des objectifs de la stratégie SmartCity que nous développons en partenariat avec les acteurs des mondes académiques et de l'innovation. ●

Dans ce numéro

THÉÂTRE
**Leur job à la voirie
revisité sur scène**

→ PAGE 3

POLITIQUE
**La parole aux groupes
du Conseil général**

→ PAGES 6 et 7

ÉVÉNEMENT L'ALIMENTATION DURABLE AU CŒUR D'UNE SÉRIE D'ACTIVITÉS ET DE RÉFLEXION

Une semaine autour de la durabilité

Une dizaine d'étudiant-e-s de l'Université de Neuchâtel, regroupés en association, mettent sur pied la Semaine de la durabilité, du 6 au 12 mars en ville de Neuchâtel. Cette 5^e édition explore le thème de l'alimentation durable, de la production aux déchets, à travers une série d'événements, ouverts à toute la population.

«L'alimentation est un sujet qui concerne tout le monde et sur lequel il est facile d'opérer des changements qui peuvent réduire significativement l'impact environnemental de tout un chacun-e», relève Albin Tanné, au nom du comité d'organisation. Un exemple? Se mettre à la cuisine végétalienne, lors d'un atelier à suivre en famille ou entre amis, proposé samedi 11 mars. «On prévoit de donner un livret qui compile toutes les recettes végétaliennes faciles à préparer chez soi», précise l'étudiant en sciences.

ÉCHANGES DE GRAINES ET DE CONNAISSANCES

Organisée dans une quinzaine de villes du pays, la Semaine de la durabilité est portée dans chaque ville par des associations étudiantes. Neuchâtel n'échappe pas à la règle: plusieurs membres d'associations diverses, étudiantes ou non, feront vivre l'édition 2023. Le Groupement d'aménagement de l'Université de Neuchâtel, plus connu sous le nom de Gramu, s'occupe de l'entretien du jardin qui entoure le bâtiment de la Faculté des sciences, sur la colline du Mail. Il sera possible d'y échanger des connaissances, de même que l'on pourra troquer des graines et des plantons



Une partie du comité d'organisation qui a préparé un programme haut en couleurs. SOPHIA ESTEVES

à la Bibliothèque publique et universitaire, qui tient une grainothèque.

Dans un autre registre, l'exemple inspirant de Guillaume Thévoz, étudiant franco-suisse âgé de 17 ans, qui a mené un important travail d'investigation autour de l'agriculture locale et de ses alternatives, est aussi à l'affiche avec la projection de son film, suivie d'une discussion au collège de la Promenade, lundi 6 mars. «Nous avons mis beaucoup de cœur à l'ouvrage pour concocter une édition qui a pour but de susciter le débat et de sensibiliser plus largement la population sur les questions de durabilité», conclut Albin Tanné. ● AK

Demandez le programme !

Le programme de la Semaine de la durabilité 2023 propose au total 18 activités variées, couvrant un large panel de domaines, notamment en lien avec des sujets d'actualité. Chacun-e trouvera son bonheur, parmi une projection de film, un atelier cuisine, des conférences, un jeu de rôles, un troc de graines et une pièce d'improvisation théâtrale. A noter qu'une inscription préalable peut être requise, selon les activités. Le programme complet est disponible en ligne à l'adresse: www.sd-ne.ch. ●

INNOVATION UNE INSTALLATION UNIQUE EN SUISSE, GAGE DE COMPÉTITIVITÉ

Nouveau centre pour les batteries de demain



Couper de ruban lors de l'inauguration du nouveau centre. CSEM

Le nouveau centre d'innovation de la batterie ou Battery Innovation Hub du CSEM a été inauguré mercredi à Neuchâtel. Des équipes interdisciplinaires travaillent sur les batteries du futur.

«Selon l'étude menée conjointement par l'Office européen des brevets et l'Agence internationale de l'énergie, d'ici 2040, le monde aura besoin de solutions de stockage d'énergie équivalentes à 50 fois la capacité du marché actuel», indique le CSEM, dans un communiqué paru mercredi. La course à la batterie du futur bat déjà son plein avec des répercussions directes sur l'économie suisse. C'est dans cet esprit que le CSEM, avec le soutien de la BCN, élargit son champ de recherches à ce domaine.

LA SUISSE DANS LA COURSE

«L'Asie produit actuellement 90% des batteries utilisées dans le monde», explique le CSEM. Une situation de dépendance qui ne peut plus perdurer. «En Suisse aussi, nous avons les compétences pour occuper une place à la pointe dans le domaine du développement et de l'innovation de la batterie», explique Andreas Hutter, Group Leader Energy Systems au CSEM. Déployé sur une surface de 400m², le nouveau hub réunira des équipes interdisciplinaires, issues entre autres de la chimie, de la physique et de l'ingénierie. D'ici 2026, plus de 50 personnes devraient travailler dans ce centre au champ d'action unique en Suisse. Pour la première fois, le CSEM couvre l'ensemble de la chaîne de valeur sous le même toit, combinant le développement de nouvelles chimies et d'interfaces. ●

INITIATIVE L'OFFICE COMMUNAL DE LA VOIRIE DE SORTIE AU THÉÂTRE DU PASSAGE

« La population est très reconnaissante du travail fourni »

La pièce *Une rose et un balai* a fait un carton au théâtre du Passage. Alliant théâtre et percussions, le spectacle raconte le métier de cantonnier au travers d'anecdotes vécues par le Fribourgeois Michel Simonet, auteur du livre éponyme. Une cinquantaine de collaborateurs et une collaboratrice de l'Office de la voirie de la Ville ont assisté à la représentation, jeudi dernier, à guichets fermés.

« **M**ais qu'est-ce que tu fais là toi? Tu avais pourtant de bonnes notes à l'école ». Cette réplique est tirée de la pièce *Une rose et un balai*, qui tourne actuellement dans les théâtres de Suisse romande. Sur scène, le comédien Yves Jenny et le polyinstrumentiste Alexandre Cellier mettent en lumière les recettes pleines d'optimisme de l'auteur pour mieux vivre son métier de cantonnier, qui souffre parfois d'une image négative auprès des gens. Or, sa fonction de cantonnier, l'auteur Michel Simonet l'exerce, non pas par dépit, mais par choix.

PRENDRE DU RECUL AVEC HUMOUR

A l'issue de la représentation, les deux comédiens ont rencontré l'équipe de la voirie de la Ville. « C'est la première fois que de véritables cantonniers assistent au spectacle », s'est exclamé Alexandre Cellier, touché. Les différentes anecdotes contées dans le spectacle font partie du quotidien des employé-e-s de la voirie. Les odeurs, les canettes, les plastiques, les chewing-gums, les



En marge du spectacle, Michel Simonet est venu en personne à Neuchâtel pour raconter son quotidien de cantonnier. Ici avec Robert Bouvier, directeur du théâtre du Passage. DAVID MARCHON

mamies qui nourrissent les pigeons et aussi les remarques désobligeantes. « Vous avez oublié quelque chose ou vous êtes là pour ça », m'interpellent des citoyens en jetant leurs mégots de cigarette devant moi, raconte Antonio Da Silva, chauffeur à la voirie. « Le spectacle nous a permis de prendre du recul et de voir ces situations avec humour ». Et son collègue François Rondez d'ajouter: « Ce que je retiens, c'est qu'une large majorité de la population est reconnaissante. Au centre-

ville, les gens ont une très bonne image de notre travail et viennent spontanément nous dire "bonjour" et "merci" ». C'est sur l'initiative de Laurent Verguet, chef de l'Office de la voirie, qu'une cinquantaine de collaborateurs et une collaboratrice ont pu se rendre au théâtre. « Je me suis dit que c'était l'occasion de proposer une sortie qui valorise notre métier, et les nombreux efforts consentis par l'équipe pour assurer la propreté dans les rues de la ville ». ● AK



Les camions, sa passion !

« Avec humour, le spectacle reflète bien notre quotidien, qui n'est pas facile tous les jours. Les odeurs, en particulier, il faut faire avec. J'espère que la pièce contribuera à améliorer la vision des gens sur notre travail. On ne se rend pas toujours compte de toute l'infrastructure qu'il y a derrière », explique Loïc Macellaro, apprenti chauffeur poids lourds à l'Office de la voirie, depuis six mois. ●



Au service de la population

« L'humour apporte un regard différent sur ce qu'on vit au quotidien. Le passage sur les personnes alcoolisées m'a rappelé la Fête des vendanges. Il m'est arrivé d'appeler l'ambulance pour un jeune en coma éthylique », raconte Antonio Da Silva. « Je suis heureux de pouvoir travailler au service de la population et notre métier est quand même reconnu », poursuit le chauffeur, en poste depuis bientôt 25 ans. ●



Lutter contre l'usure

« Je me suis bien retrouvé dans ce spectacle. On m'a souvent dit que j'étais trop intelligent pour être cantonnier, mais je ne pense pas qu'il y ait de sot métier », explique François Rondez, employé polyvalent depuis 2019. Après avoir œuvré au service des forêts à Corcelles-Cormondrèche, il balaise désormais les rues du centre-ville et vide les poubelles. « Grâce à la fusion, je peux exercer un travail moins usant ». ●

THÉÂTRE TOURNÉE DU « PROCÈS » À TRAVERS LE CANTON

La démocratie en procès à Valangin

A l'occasion du 175^e anniversaire de la République neuchâteloise, la compagnie Le Préfixe et Les Regardiens reprennent le spectacle interactif, intitulé *La démocratie en procès - 1848*. Créée en plein air, la pièce sera adaptée pour être jouée dans douze communes neuchâteloises.

Le public est invité à vivre la Révolution neuchâteloise et ses enjeux, à travers le regard de deux figures politiquement opposées. « Il n'y aura pas d'artifice en dehors des costumes d'Hervé Broillet. Tout repose sur le texte d'Orane Burri et sur les deux protagonistes interprétés par Carine Martin et Gilles Tschudi », relève le comédien et metteur en scène Raphaël Tschudi. Le concept original est maintenu: le public sera

Représentations offertes

Les deux premières représentations de la tournée se tiendront vendredi 10 mars à 18h et dimanche 12 mars à 14h au château de Valangin, dans la salle des chevaliers. « La Ville de Neuchâtel soutient financièrement les représentations qui ont lieu sur son territoire, de manière à offrir le spectacle à la population », précise Raphaël Tschudi. A noter que trois autres représentations sont d'ores et déjà prévues les 28, 29 et 30 avril sur l'esplanade de la Collégiale. Pour Valangin, il est vivement conseillé de réserver à l'adresse: info@chateau-de-valangin.ch.

amené à participer durant le spectacle et à prendre parti pour l'un ou l'autre des protagonistes, lors d'un vote à main levée à l'issue du spectacle. Le révolutionnaire Léopold Boisgentil, premier procureur du nouveau régime, et la royaliste Louise de Serval, une noble issue d'une riche famille neuchâteloise, dont la grand-mère est accusée d'avoir assassiné un fonctionnaire républicain, dans un complot qui vise à restaurer l'ancien régime. « Le procès est instrumentalisé et doit servir d'exemple », précise Raphaël Tschudi.

DÉCOUVRIR L'HISTOIRE NEUCHÂTELOISE

Actuellement en répétition à la Case à chocs, l'équipe retravaille le spectacle, afin de l'adapter aux nouvelles conditions de jeu, dans diverses salles de spectacle. « Nous organisons une répétition générale le 7 mars prochain, afin de tester le spectacle devant un public », précise le metteur en scène. Joué pour la première fois en mars, puis en juillet 2022, le procès a rencontré un joli succès, totalisant un millier de spectateurs. « Nous sommes très heureux que le spectacle fasse partie du programme des festivités du 175^e. Il a été créé avec pour objectif d'aborder l'histoire neuchâteloise, dont l'enseignement manque à l'école obligatoire. Il met en avant les avantages et les inconvénients de la démocratie, et contribue à vulgariser notre histoire neuchâteloise, suisse et nos liens avec l'Europe », estime Raphaël Tschudi, ravi de mener pour une fois un projet dans le canton qui l'a vu grandir. ● AK

→ Infos pratiques: www.ne.ch/175e



Quel sera le verdict du procès? C'est au public de décider à travers le regard de deux personnages que tout oppose, ici en mars 2022. BERNARD PYTHON

JEUDI-OUI



Ce jeudi, on prend le funi!

Oui à La Coudre et à Chaumont!

Les quartiers de La Coudre et Chaumont seront à l'honneur ce jeudi 23 février, dans le cadre des incontournables soirées Jeudi-Oui. Au programme: une visite historique de l'Abbaye de Fontaine-André, des balades à dos de poney et la visite des locaux d'Arcinfo.

Une fois encore, l'équipe d'organisation a déniché une foule d'actrices et acteurs locaux qui exprimeront leurs talents divers. L'association de quartier La Coudre, Monruz, Portes-Rouges a notamment prévu un espace ludique au collège du Crêt-du-Chêne, où se rencontrer et jouer à des jeux de société. Les artistes Marie-France et René Guerdat dévoileront leur art avec la création de sacs à main artisanaux en cuir et de peintures. Le nouvel archiviste communal Grégoire Oguey et Jules Aubert emmèneront les curieux à la découverte de l'histoire de l'Abbaye de Fontaine-André.

CONCERTOS ET ILLUSTRATIONS DANS LE FUNI

Le Jeudi-Oui du 24 février proposera aussi de nombreuses animations dans le funiculaire, qui relie La Coudre à Chaumont. Dès 17h, l'illustratrice Anaïs Krebs composera des créations végétales en live sur les vitres du funiculaire, de même que l'association des étudiants de la Haute Ecole de musique de Neuchâtel proposera des concertos. Pour l'occasion, la cadence du funiculaire sera augmentée avec un voyage toutes les 30 minutes, entre 17h et 22h. Plusieurs activités animeront les deux stations. Le musicien François Guinchard fera démonstration de son instrument insolite: un violon de Stroh, à mi-chemin entre le violon et la trompette. Sont aussi prévues des sculptures à la tronçonneuse par le bûcheron Marc Rinaldi et la découverte de l'association les Brigands de Chaumont.

Il est possible de se déplacer à vélo avec Neuchâtelroule pour la somme symbolique d'un franc pour une durée de quatre heures avec le code jeu-di_0223 via l'application donkey republic. ●

→ Programme complet sur Instagram: @jeudi.oui.ne

L'ÉLUE DE LA SEMAINE JOHANNA LOTT FISCHER, GROUPE VERT-E-S-POP-SOL

« Un engagement qui me passionne toujours davantage »

Tout au long de cette année 2023 et jusqu'aux élections communales de 2024, N+ vous présente chaque semaine une élue ou un élu parmi les 41 membres du Conseil général de notre ville. Qu'est-ce qui a motivé leur engagement politique, quel dossier leur tient à cœur, un lieu ou un coup de cœur? Faites mieux connaissance avec celles et ceux qui mettent leur énergie au service de la population. Aujourd'hui, Johanna Lott Fischer, des Vert-e-s.

Johanna Lott Fischer est ingénieure en agro-alimentaire. Arrivée de Zurich dans les années 90, elle a obtenu un doctorat en microbiologie (hygiénisation lors du compostage industriel) à l'Université de Neuchâtel. Après dix ans dans une PME du Val-de-Travers et divers mandats dans l'industrie alimentaire, elle gère aujourd'hui une entreprise d'installations photovoltaïques avec son mari. Elle est mère d'une fille adulte.

N+ : Pourquoi vous êtes-vous engagée en politique?

Johanna Lott Fischer: J'ai eu les premiers contacts avec le monde politique par mes engagements dans des associations, notamment à Pro Vélo et à l'association de quartier Louis-Favre-Tertre. Il y avait souvent un décalage entre les projets associatifs et les actualités politiques. Pour comprendre le fonctionnement d'une collectivité publique, quoi de mieux que participer activement à son organisation? J'ai vite compris que la politique au sein du Conseil général ne se limitait pas à faire passer ses propres projets - même si je continue bien sûr de militer pour davantage de pistes cyclables ou pour des quartiers vivants - mais pour organiser tous les aspects de la vie de notre ville. Cela fait maintenant six ans que je suis élue et je me passionne toujours plus pour cet engagement, surtout lorsque je vois la concrétisation de projets

« J'apprécie la place du Tertre, au milieu du quartier où j'habite depuis trente ans. Une place de jeux et de repos pour les habitant-e-s ou les passant-e-s qui pique-niquent ou rêvent sur les bancs. »

que nous avons décidés. Mais il faut avoir de la patience, car les choses n'avancent pas très rapidement.

Le dossier qui vous tient le plus à cœur?

Le PAL (plan d'aménagement local): il va déterminer la façon dont notre ville va se développer dans les vingt prochaines années - une période déterminante pour amener un tournant écologique au niveau de la commune. Une ville qui consomme moins d'énergie, où la mobilité est repensée pour les piétons, les cyclistes et les transports publics, avec la préservation d'espaces verts pour compenser des zones d'habitation toujours plus denses, des logements intergénérationnels à des prix abordables - je suis persuadée que cette ville de demain sera attractive!



Johanna Lott Fischer s'engage pour une ville attractive. CHLOÉ FELIX

Le lieu que vous aimez à Neuchâtel?

La place du Tertre, au milieu du quartier Louis-Favre-Tertre où j'habite depuis trente ans. Ce lieu a été créé en 1984 par l'association du quartier sur ce qui était des places de parc. Place de jeux pour les enfants, place de repos pour les habitant-e-s ou les passant-e-s qui pique-niquent ou rêvent sur les bancs qui l'entourent, et bien sûr place de fête pour les événements organisés par l'association de quartier ou les apéros entre voisin-e-s. Je m'engage pour qu'il y ait de telles places partout en ville. Autre lieu de prédilection: la petite plage au pied de la Passerelle de l'Utopie. J'attends avec impatience le retour des beaux jours. ●

SOLIDARITÉ UN AN APRÈS L'ÉCLATEMENT DE LA GUERRE

Les cloches sonneront pour la paix

Un an jour pour jour après l'éclatement d'une nouvelle guerre en Europe, les cloches des églises sonneront en Suisse, et à Neuchâtel, ce vendredi 24 février à 8h55, avant une minute de silence dès 9h, en mémoire des très nombreuses victimes de ce conflit. Elles sonneront à la Collégiale, à la tour de Diesse, au temple du Bas, au temple de Serrières, ainsi qu'aux temples de Peseux et Corcelles-Cormondrèche.

La paroisse catholique romaine de Peseux s'associe à cette action et célébrera une messe à 9h, qui débutera par une minute de silence; les cloches sonneront également à la basilique Notre-

Dame (Eglise rouge), à Saint-Marc (Serrières), Saint-Norbert (La Coudre) et Saint-Nicolas (Vauseyon). Une célébration œcuménique « Ensemble pour la paix » aura lieu à l'Eglise rouge à 16 heures.

Pour marquer son soutien et sa solidarité, la Ville de Neuchâtel fera illuminer l'Hôtel de Ville en bleu et jaune, couleurs de l'Ukraine, durant quelques soirs dès jeudi. La mise en couleur n'augmente pas la consommation énergétique par rapport à l'éclairage habituel. Et dans le cadre du programme d'extinctions nocturnes mis en œuvre l'automne dernier, le bâtiment sera éteint dès 22 heures. ●



L'Hôtel de Ville sera illuminé dès jeudi soir en solidarité avec les victimes du conflit.

TRIBUNE POLITIQUE L'ACTUALITÉ SOUS LA LOUPE DES GROUPES DU CONSEIL GÉNÉRAL

Les groupes au Conseil gé

GRUPE VERT'LIBÉRAL PIERRE-YVES JEANNIN

Chaud devant !



«Comme la mobilité, le chauffage des bâtiments représente environ 30% de l'énergie utilisée et 50% des combustibles fossiles produits.»

Le changement climatique est de plus en plus perceptible. Ainsi, comme dans plusieurs autres cantons, le Grand Conseil neuchâtelois a récemment décidé d'atteindre la neutralité carbone le plus tôt possible, c'est-à-dire d'ici à 2040. Atteindre cet objectif impliquera de se passer de combustibles fossiles dans nos moteurs et nos chaudières. Il sera aussi absolument nécessaire de diminuer notre consommation d'énergie si nous voulons pouvoir payer celle que nous utilisons, dont le prix augmentera inéluctablement.

La mobilité représente environ 30% de l'énergie que nous consommons et 50% du CO₂ que nous produisons. Dans ce domaine, le remplacement des moteurs thermiques, avec un rendement médiocre, par des moteurs électriques, permet de consommer moins d'énergie. Les transports publics restent toutefois une option plus efficace, qui améliore la qualité de vie dans nos agglomérations en évitant de les engorger de voitures. L'offre de Park&Ride desservis par des transports publics efficaces doit toutefois encore s'améliorer, et inciter les pendulaires, qui n'habitent pas la commune, à laisser leur véhicule hors de celle-ci. C'est toutefois au Canton qu'il revient d'agir en premier lieu.

Comme la mobilité, le chauffage des bâtiments représente aussi environ 30% de l'énergie utilisée et 50% des combustibles fossiles produits. On remplace toutefois moins souvent sa chaudière que sa voiture et encore moins souvent l'isolation de sa maison! Il faudra pourtant les améliorer dans les dix-huit prochaines années. Les bâtiments communaux n'échappent pas à cette perspective, qu'il s'agisse des bâtiments de l'administration, pour des infrastructures scolaires, sportives ou culturelles, ou encore d'immeubles loués. La plupart souffrent d'un retard d'entretien qu'il conviendra de combler très rapidement. Les autorités communales actuelles, comme un bon nombre de propriétaires, doivent planifier ces investissements et rattraper le retard laissé par les précédents. Dans cette optique, il est nécessaire que différents soutiens soient développés par les autorités cantonales et fédérales. On pense ici en particulier au «programme bâtiment», mais aussi à d'autres aides ou adaptations légales (prêts sans intérêts, sortie des investissements énergétiques du frein à l'endettement pour les communes, soutien accru aux énergies renouvelables, création de fonds de rénovation, etc.).

Les Vert'libéraux disposent depuis 2019 déjà d'un programme concret et étayé pour proposer des pistes («Cool down 2040»). En 2022, une stratégie pour l'approvisionnement énergétique de la Suisse a aussi été publiée (on la trouve sur le site internet des Vert'libéraux suisses). Il existe de nombreuses solutions pour réussir cette transition, mais il est maintenant urgent de les planifier de manière crédible. Notre groupe va déposer une motion pour entendre comment le Conseil communal entend atteindre les objectifs fixés par le Plan climat cantonal. ●

GRUPE VERTPOPSOL JASMINE HERRERA

Une occasion manquée



«Si les arbres sont replantés, ce qui est obligatoire en Suisse, les constructions en bois créent une spirale bénéfique de diminution du CO₂ dans l'atmosphère.»

Le domaine du bâtiment représente près d'un quart des émissions de gaz à effet de serre en Suisse. Or, c'est aussi l'un des secteurs les moins réglementés en la matière. Deux tiers des émissions de carbone de l'entier de la vie d'un bâtiment sont générés au moment de sa construction. Sans s'attaquer à l'étape de la construction, avec tous les efforts consentis en termes d'isolation, de production d'énergie ou d'efforts d'économie d'énergie réalisés par les habitantes et habitants on n'aura fait que la moitié du travail.

Une grande partie du bilan carbone d'une construction dépend du choix des matériaux. Par exemple, le bois a une empreinte carbone considérée comme négative puisque qu'il absorbe du CO₂ au cours de sa fabrication en tant qu'arbre. Si les arbres sont replantés, ce qui est obligatoire en Suisse, les constructions en bois créent une spirale bénéfique de diminution du CO₂ dans l'atmosphère. Le béton, à l'inverse, génère énormément de CO₂ à la fabrication, entre 250 et 350kilos par mètre carré, comme on peut le lire sur le site www.hellocarbo.com.

Notons par ailleurs que le surcoût d'une construction en bois par rapport à une construction en béton n'est que de 2%.

Malgré ces éléments, les matériaux gourmands en carbone sont toujours privilégiés dans les constructions nouvelles et les rénovations.

Au vu de l'importance de ces constats, on pourrait attendre d'une ville se voulant exemplaire une législation claire ou, au minimum un cadre incitatif. Or, ce n'est malheureusement pas le cas. Il n'existe presque aucun encouragement à prendre en compte l'empreinte carbone de la phase de construction d'un bâtiment.

Il n'existe pas non plus d'incitative importante pour rénover plutôt que démolir et reconstruire, ce qui génère également une quantité importante d'énergie grise.

Enfin, la majorité du Conseil général a manqué l'occasion de prendre une petite mesure en faveur de constructions plus durables. Elle a en effet renvoyé en commission une proposition du Conseil général de Corcelles-Cormondèche qui demandait que les secteurs libres de plus de 5000m² soient automatiquement soumis à l'obligation de faire un quartier durable.

Et pourtant, il s'agissait d'une solution raisonnable et facilement applicable. Alors que le groupe Vert-e-s-Pop-Solidarités et les Vert'libéraux étaient d'avis que toutes les nouvelles constructions devaient répondre à ce standard, nous étions prêts, dans un souci de pragmatisme, à ne l'appliquer qu'aux grands projets. A défaut de mieux, nous espérons que la volonté du Conseil général de Corcelles-Cormondèche pourra être mise en œuvre rapidement puisque les bâtiments construits aujourd'hui seront encore habités dans 50 à 100 ans. Il est donc essentiel de faire au mieux dès maintenant. ●

néral ont la parole

GROUPE PLR YVES-ALAIN MEISTER

Sécurité à la gare, du leurre à la lueur!



«Le réaménagement projeté du plateau de la gare privilégie un sens de circulation est-ouest et renvoie l'entier du trafic au centre-ville. Est-ce bien logique?»

La mise en place d'une zone de rencontre à 20km/h sur l'ensemble de l'axe routier, voilà ce que le Conseil communal cherche à créer avec son projet d'aménagement au sud de la gare.

Mais n'est-ce pas une tromperie, de la poudre aux yeux en arguant d'une meilleure sécurité?

Une zone de rencontre se prêterait parfaitement à l'espace situé entre le galet et le giratoire de la place de l'Europe, ce qui supprimerait les deux passages piétons clairement dangereux, existant aujourd'hui. Mais cette zone de rencontre devrait être aménagée sans parage latéral, au risque de voir un enfant courir sur la chaussée entre deux véhicules et se faire renverser.

Plus dangereuse encore est l'idée de vouloir prolonger cette zone sur la rue de Crêt-Taconnet en maintenant un sens de circulation montant tout en autorisant la circulation des cyclistes à la descente.

Mais qu'a donc poussé le CC à accepter une telle ineptie?

Imaginons qu'un cycliste descende cette rue et que, pour dépasser un groupe de piétons, il se déporte au milieu de la chaussée. Au même moment arrive un véhicule en sens inverse. La collision est inévitable, les deux usagers n'ayant pas une distance de visibilité suffisante dans les deux virages du bas de la rue selon les normes VSS.

Le CC accepte-t-il de prendre la responsabilité d'un nouvel aménagement qui ne remplit pas les normes de sécurité routière?

De surcroît, le réaménagement projeté du plateau de la gare privilégie un sens de circulation est-ouest et renvoie l'entier du trafic au centre-ville. Est-ce bien logique, alors que certains élus voudraient justement voir la circulation au centre fortement diminuer?

Enfin, pour accéder aux commerces, à la Poste, à la HE-Arc ou encore à l'Office fédéral de la statistique, il faudra faire le tour de la ville pour emprunter Gibraltar, les Fahys ou Crêt-Taconnet.

Est-ce bien raisonnable et réfléchi?

A toutes ces problématiques, nous y voyons une seule solution: inverser le sens de circulation en privilégiant celui d'ouest en est. L'usager qui vient de la ville et qui ne trouverait pas à se parquer dans le P+R sous le galet pourrait poursuivre sa route pour se rendre dans le parking suivant et accéder facilement à l'ensemble des commerces. Il repartirait logiquement en direction de la sortie de ville par Crêt-Taconnet. L'aménagement de cette rue mesurant 6,30m pourrait se faire en créant une chaussée de 3,30m accueillant la circulation automobile et cycliste descendante sur la même voie. Un trottoir mixte surbaissé de 3m de largeur accueillerait les cyclistes et les piétons dans le sens de la montée.

Osez tester cela, chers conseillers, au bénéfice de la sécurité de tous les usagers! ●

GROUPE SOCIALISTE PATRICE NEUENSCHWANDER

Pas d'indexation pour les retraités



«Le conseil d'administration de la CPCN avait la compétence d'adapter les rentes pour autant que la santé de la caisse le permette. Pourquoi ne l'a-t-il pas exercée?»

Nos concitoyens sont préoccupés par l'érosion de leur pouvoir d'achat. L'inflation est un fléau qui frappe les gens modestes plus que les nantis. Ces quelques francs qui viennent à manquer à la fin du mois font très mal à certains. Grâce au travail de la gauche unie majoritaire, le Conseil général a limité la casse pour le personnel communal. Avec une hausse des salaires de 1,6% en guise de compensation partielle du renchérissement et l'octroi automatique des augmentations de fin d'année, la fonction publique communale s'en tire avec des dégâts limités. Rien en revanche pour les retraité-e-s!

La caisse de pension du canton de Neuchâtel (CPCN) n'a pas pu ou voulu compenser ne serait-ce qu'en partie le renchérissement en augmentant les rentes des pensionnés afin que ceux-ci conservent leur pouvoir d'achat. Ce parti pris apparaît d'autant plus surprenant que les cotisations de retraite versées par les salariés et leurs employeurs ont été réduites de 3% au total dès le 1^{er} janvier 2022. Une telle baisse (qui utilise notre prévoyance comme une variable d'adaptation budgétaire) était prématurée, affirmait alors le SSP. L'horrible année boursière 2022 lui a donné raison... Quand les bourses plongent, les retraités passent à la caisse. Pourtant l'AVS, elle, a bien un peu augmenté.

La CPCN tient à rassurer: certes l'année 2022 fut catastrophique (avec un rendement négatif de plus de 10%) mais elle succède à une année 2021 exceptionnelle et à d'autres exercices eux aussi très positifs. La CPCN rappelle également que les rentiers de la fonction publique ont bénéficié en 2022 d'une 13^e rente mensuelle en guise de participation aux résultats mirobolants des placements. Elle conclut en affirmant que le chemin de croissance du taux de couverture est respecté et qu'il n'y a pas de quoi s'inquiéter. La caisse est solide mais... pas assez pour permettre une compensation du renchérissement. Le conseil d'administration de la CPCN avait la compétence d'adapter les rentes pour autant que la santé de la caisse le permette. Pourquoi ne l'a-t-il pas exercée? Il se justifie dans un jargon assez incompréhensible en affirmant que l'indexation des rentes a été anticipée à travers des montants versés actuellement qui sont meilleurs que ce qui avait été prévu et promis.

DÉFENDRE LE POUVOIR D'ACHAT

A l'heure de la réforme du 2^e pilier, tandis que la droite s'efforce d'affaiblir cette partie essentielle de notre système social, le Parti socialiste s'emploie à défendre le pouvoir d'achat des salariés. Nous veillerons aussi à ce que celles et ceux qui ont consacré leur vie professionnelle au bon fonctionnement de nos collectivités puissent vivre avec des retraites décentes indexées au renchérissement. Afin que les rentiers ne soient pas encore une fois les dindons de la farce. ●

Quelques rendez-vous à venir

PATINAGE

Une disco sur glace réchauffée d'une fondue

Habituellement fermées au public la nuit tombée, les patinoires du Littoral donnent rendez-vous ce vendredi pour la troisième et dernière soirée Patinage et fondue de la saison. Le principe ne change pas. La patinoire principale sera ouverte de 20h à 23h pour de folles parties de glisse en musique. Et pour celles et ceux qui le souhaitent, il sera possible de débiter la soirée ou de se réchauffer entre deux tours de piste en dégustant une fondue. Deux services sont proposés, sur inscription, à 19h30 et 21h30. ●

→ Patinoires du Littoral
Vendredi 24 février.
Réservations au 032 717 85 53.

LECTURE-SPECTACLE

Quand la mémoire s'essouffle

Angèle, un ange nage dans les eaux du détroit de La Sonde et croise le regard bleu du Grand Mérou opaline. Le poisson lui mange la mémoire, petit à petit les mots et les souvenirs s'échappent. Comment annoncer ce désastre à Ange, son compagnon, un fonctionnaire chargé de la tenue du Grand Bordereau des choses, le livre où tout est inscrit? Après *Le journal du silence*, l'Atelier Grand Cargo présente *L'Essoufflement de l'ange*, une lecture-spectacle autour d'un texte écrit par le metteur en scène neuchâtelois Yves Robert. Elle sera portée sur scène par les comédiens Laurence Iseli et Blaise Froidevaux. ●

→ Théâtre du Concert
Les 24 et 25 février.
Vendredi à 20h, samedi à 19h.

LOISIRS

A vos cannes! Le minigolf rouvre

En quête d'une activité à faire en famille durant les relâches du 1^{er} Mars? Après un premier week-end d'exploitation en raison d'une météo exceptionnellement clémente, le minigolf de Neuchâtel lance officiellement ce samedi sa nouvelle saison. Sauf pluie torrentielle, l'établissement sera ouvert tous les après-midis durant les vacances. Arrivez-vous à passer tous les obstacles qui parsèment ce parcours de 18 pistes sans excéder le maximum de coups impartis? Dextérité, patience et concentration sont de mise, sans oublier une petite part de chance. ●

→ Minigolf de Neuchâtel
Quai Robert-Comtesse 4.
Ouvert de 14h à 18h.



Les forains resteront deux semaines sur la place du Port.

FÊTE FORAINE

Les carrousels de retour!

Comme les hirondelles, ils annoncent le printemps, et, surtout, le début des relâches du 1^{er} Mars. Les forains ont pris leurs quartiers sur la place du Port, pour deux semaines de fête foraine. Auto tamponneuses, Sauterelle ou Fantasia, les carrousels et autres tire-pipes ouvriront ce vendredi dès 15h30 et resteront jusqu'au 12 mars à Neuchâtel. Si les horaires sont susceptibles de modification en fonction notamment de la météo, les manèges tourneront en principe chaque après-midi dès 14h ainsi que le dimanche dès 11h pendant les vacances scolaires. Pour le 1^{er} Mars, la fête foraine ouvrira à 10 heures. ●

→ Place du Port, du vendredi 24 février au dimanche 12 mars.

JAZZ-RACLETTE

Un voyage musical entre piano et calebasse



SIMON DENIZART

Attention, événement! Les soirées jazz-raclette accueillent l'unique concert en Suisse d'un duo renommé venu de Montréal: le pianiste Simon Denizart et le percussionniste Elli Miller Mabougou. En tournée en Europe, les deux musiciens, séduits par le concept et la chapelle de l'Ermitage, feront un crochet par Neuchâtel pour présenter *Nomad*, un album vagabond nominé aux victoires de la musique québécoise, qui offre une rencontre «inédite et explosive» entre le piano et la calebasse, instrument rare dans le jazz. Le concert sera précédé d'un apéro-raclette, servi dès 18h au foyer de l'Ermitage, rue Charles-Knapp 40. ●

→ Chapelle de l'Ermitage
Samedi 4 mars à 21h.
Réservations: jazz-raclette@hotmail.com

CABARET

Un cortège de monstres chimériques



Le Cirque des mirages nous plonge dans les rues brumeuses de Londres avec *Delusion Club*, un cabaret fantastique teinté d'humour noir. S'y croisent des écrivains fous, des malades atteints du syndrome de double personnalité, des ventriloques, des voyageurs sans bagage et tout un cortège de personnages que l'on croirait sortis de l'imagination d'Edgar Allan Poe. Accompagné de Fred Parker au piano, le chanteur et comédien français Yanowski convoque sur scène «monstres poignants et aristocrates de la déglingue avec un art époustouflant de la suggestion et de l'incarnation». Ames sensibles s'abstenir! ●

→ Théâtre Tais-Toi
Chaussée de La Boine 1
Les 24 et 25 février à 20h.

MUSIQUE UN CONCERT ILLUSTRÉ POUR LES FAMILLES AUTOUR D'UN DRÔLE DE FESTIN

Dans la toile de l'araignée

L'Ensemble symphonique Neuchâtel choie les familles avec *Le Festin de l'Araignée*, une œuvre méconnue d'Albert Roussel qui nous plonge dans la vie frémissante des insectes. Le concert sera illustré en direct par un artiste de la région et précédé d'animations par Pro Natura.

Après *Pierre et le Loup* l'an dernier, ce concert pédagogique adapté aux enfants dès cinq ans nous conte l'histoire d'une araignée qui regarde avec appétit les insectes s'engluer dans sa toile. Mais à peine s'apprête-t-elle à se mettre à table qu'elle devient le plat principal de son propre festin...

Très expressive, la musique d'Albert Roussel, contemporain de Debussy, évoque tour à tour le défilement des fourmis, introduites par un tambour au rythme militaire, le vol des papillons ou les funérailles poignantes de l'éphémère. Pour permettre aux enfants de suivre le fil, le concert sera précédé d'une présentation des instruments de l'orchestre et l'histoire imagée en direct sur scène par l'illustrateur neuchâtelois Joakim Monnier, alias L'Ange Violent.

Un exercice difficile, qui demande tout à la fois une connaissance de l'œuvre et un timing parfaits! «Je ne savais pas dans quoi je m'embarquais», sourit Joakim Monnier, qui a pu s'appuyer sur une captation vidéo au bon tempo envoyée par le chef de l'ESN Victorien Vanoosten, avec le titre des différents passages. «Je l'ai écoutée plusieurs fois pour me familiariser avec l'œuvre avant de la partager en une dizaine de tableaux, que je me suis ensuite exercé à dessiner dans les temps». Sous sa main prendront ainsi vie en temps réel, sur un écran au-dessus de l'orchestre,



Pendant que les musiciens joueront, les dessins de Joakim Monnier donneront vie à l'histoire. GUILLAUME PERRET.

des dessins à la fois simples et réalistes à l'encre noire, imageant l'histoire.

Les deux représentations proposées le mercredi 8 mars à 14h et 16h au Temple du Bas seront précédées, une heure avant, d'activités gratuites imaginées par Pro Natura Neuchâtel pour «permettre aux enfants de prendre conscience par le jeu, des particularités de certaines petites bêtes», explique la chargée de projet, Gaëlle Vadi. Sous l'encadrement de bénévoles du groupe jeunes, les enfants pourront ainsi s'amuser à construire une fourmière ou se laisser guider par les étoiles, comme le bousier. ● AB

Dix billets à gagner

L'Ensemble symphonique Neuchâtel offre à cinq lecteurs et lectrices du journal N+ l'occasion de gagner chacun-e deux billets pour la représentation de 14h, le mercredi 8 mars. Pour tenter sa chance, il suffit d'envoyer vos noms et adresses e-mail par courriel à journal.neuchatel@ne.ch ou par poste à l'adresse: Journal N+, faubourg de l'Hôpital 2, 2000 Neuchâtel. Le délai de participation court jusqu'au mardi 28 février. Les gagnant-e-s seront averti-e-s et recevront leurs billets par voie électronique ou courrier. ●

OPÉRA LE CHEF-D'ŒUVRE DE PUCCINI EN CRÉATION AU PASSAGE

«La Bohème», entre misère et insouciance



En collaboration avec le Chœur Lyrica, le Théâtre du Passage nous plonge dans le Paris des années 1830 avec le chef-d'œuvre de Giacomo Puccini, *La Bohème*.

Dans le quartier Latin, trois artistes et un philosophe sans le sou comptent sur les joies de la vie pour égayer un peu leur quotidien misérable. La tendresse de la petite cousine Mimi apporte lumière et chaleur au poète Rodolfo: tous deux vivent passionnément leur coup de foudre, qui connaîtra une issue tragique. Le peintre Marcello, lui, est habitué aux coups d'éclat de Musette, sa maîtresse fantasque et volage...

Créé en 1896 à Turin, *La Bohème* compte parmi les plus belles et populaires pages de tout le ré-

pertoire italien. «La musique de Puccini y épouse parfaitement les passions amoureuses, entre misère et joyeuse insouciance», souligne le Théâtre du Passage à propos de cet opéra créé en collaboration avec le Chœur Lyrica.

Mis en scène par Robert Bouvier et dirigé par Facundo Agudín, l'œuvre sera portée sur scène par l'Orchestre musique des Lumières et plusieurs belles voix neuchâteloises et romandes, dont Laurence Guillod, Rubén Amoretti ou Rémi Ortega. Deux chœurs d'enfants se joindront par ailleurs au Chœur Lyrica. Coproduit avec les Amici per la musica di Cuneo et l'Asociacion Lírica Luis Mariano Irún, l'opéra partira ensuite en tournée en Italie et en Espagne. ●

→ **Théâtre du Passage**
Jeudi 23 et vendredi 24 février à 20h,
dimanche 26 février à 17h.

ARTS PLASTIQUES LA NOUVELLE POLITIQUE D'ACQUISITION DOIT PERMETTRE À LA VILLE DE SOUTENIR LES

Découvrir la Collection d'a



Paul Leuba, vue de La Côte-aux-Fées, vers 1948. Cette huile sur toile se trouvait dans les locaux de l'administration de Corcelles-Cormondrèche.

La Ville possède 380 œuvres d'art exposées dans les locaux de l'administration, dans l'espace public ou dormant dans divers dépôts. Les voilà réunies dans une collection qui s'enrichira au fil des années selon une nouvelle politique d'acquisition attentive à l'inclusivité.

PHOTOS: LUCAS VUITEL

Depuis plusieurs décennies, la Ville de Neuchâtel reçoit ou achète des œuvres d'art - œuvres sur papier, toiles peintes, gravures, objets sculptés - qui ornent les murs des salles ou des couloirs de l'administration ou les rues et places, à l'image des célèbres animaux de bronze de Davide Rivalta. Mais la récente fusion et les réflexions liées à l'inclusivité dans l'espace public a poussé la Ville à faire un inventaire de cette collection et à en fixer les modalités d'usage: la Collection d'art de la Ville de Neuchâtel (CAVN) est née!

«Nous avons recensé 380 objets d'art qui entrent dans la CAVN, explique Marie de Camaret, assistante conservatrice de la collection. Certaines ont été offertes, ou achetées sans ligne claire jusqu'ici, ce qui n'empêche pas que la collection comporte des œuvres de qualité.» Et justement, les critères d'acquisition fixés dans un règlement - des critères esthétiques, de professionnalisme de l'artiste et son lien avec Neuchâtel - devraient permettre d'enrichir la CAVN au fil des années, d'un point de vue quantitatif mais aussi qualitatif.

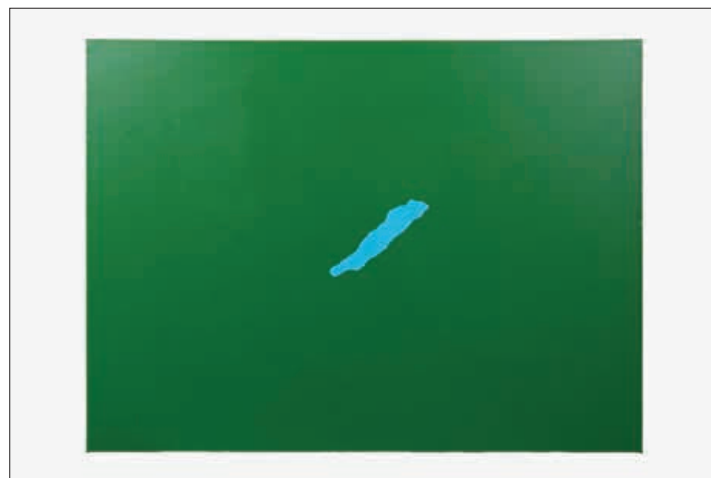
VERS UN PLUS GRAND ÉQUILIBRE

Le Dicastère de la culture, l'entité responsable de la collection, a aussi noté que la majorité des œuvres étaient le fait d'hommes, et espère la rendre plus équilibrée avec l'apport d'artistes femmes et de personnes émanant de minorités. «Notre règlement intègre la question de l'inclusivité et c'est assez novateur, souligne Marie de Camaret, même si aujourd'hui cette problématique est aussi à l'ordre du jour des collections de la plupart des collections municipales. En revanche, il n'est pas question d'introduire des quotas.» Actuellement, la collection comporte trois fois plus d'hommes que de femmes parmi les 161 artistes identifié-e-s.

Pour l'assistante conservatrice, aux côtés de ses collègues Gaëlle Métrailler, cheffe du Service de la culture et Antonia Nessi, codirectrice du Musée d'art et d'histoire, la collection d'art de la Ville a pour vocation première de soutenir les artistes émergent-e-s. Une commission d'acquisition composée de cinq membres - internes et externes - se réunira une fois par an pour étudier les propositions d'achat. En attendant, on peut admirer ici quelques œuvres de la collection. ● EG



Le coup de cœur de Marie de Camaret: *Home is where home is*, une œuvre récente d



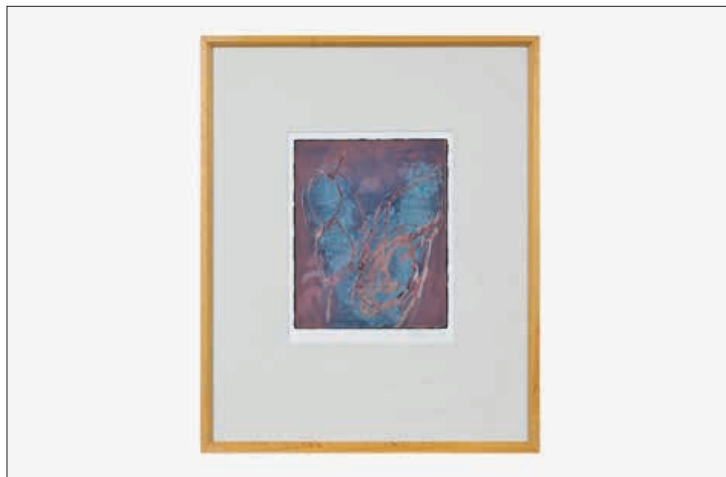
Lac, de l'artiste neuchâtelois Renaud Loda. Cette acrylique sur toile a été acquise en 2020 par le Dicastère de la culture.

LES JEUNES ARTISTES ET DE PROMOUVOIR LA DIVERSITÉ

Art de la Ville de Neuchâtel



Francisco da Mata faite en corde, filet, oeillets et acrylique sur toile.



Une planche de la série *Epouses et concubines* de Christiane Dubois (1993). Gravure sur bois en couleur sur papier.

Quand l'administration s'expose

«Et si je veux un Léopold Robert dans mon bureau?» «C'est bien simple, on n'en a pas!» répond en souriant celle qui a patiemment inventorié les œuvres de la CAVN entre 2021 et 2022. En revanche, les services et offices de la Ville peuvent se voir prêter une œuvre de la collection (qui va du XIX^e au XXI^e siècles). Quant aux tableaux de maître, on peut toujours les contempler au Musée d'art et d'histoire.

«La priorité sera donnée aux lieux de passage ou de réception des bâtiments des services publics fréquentés par le public», explique Marie de Camaret, qui avertit par ailleurs que toutes les œuvres ne sont pas en état d'être exposées. Le Dicastère de la culture dont elle dépend projette également de garnir les salles de réunion communales d'univers picturaux cohérents et harmonieux.

Marie de Camaret, âgée de 30 ans, a effectué un master en études muséales à l'Université de Neuchâtel et a complété sa formation par des expériences professionnelles au Musée Rodin de Paris, au Royaume-Uni et dans les Musées cantonaux du Valais. Selon elle, «la CAVN est un moyen d'expression et de représentation de la Ville de Neuchâtel auprès de ses divers publics.» Une carte de visite en quelque sorte, qui porte haut les couleurs du monde artistique de la région. ●



De nombreuses œuvres d'Alice Peillon proviennent de Peseux. Ici, *La Clusette*, œuvre non datée, crayon et craie sur papier.



Etienne Krähenbühl, *Le temps suspendu*, avec ses 625 carrés d'acier suspendus, créent une étrange musicalité au Péristyle de l'Hôtel de Ville.



NE

hem
Haute école de musique
Genève-Neuchâtel

MUSIQUE DE CHAMBRE

MERCREDI 8 MARS 2023 • 18H
Auditorium 1 | Campus Arc 1 | Espace de l'Europe 21 | Neuchâtel

Entrée libre | Collecte

Concert N°2 au Campus | Saison 2022 - 2023

**JOSE NISA VELASCO, ANA PAREJO BELANDO,
VALENTIN ARRAYET, JOCELYN ERARD**
Quatuor de saxophones Amapola

**ÉTUDIANT·E·S DE LA HAUTE ÉCOLE
DE MUSIQUE GENÈVE-NEUCHÂTEL**

WWW.HEMGE.CH

messeiller
Lakeside Printhouse

Mise au concours

Le monde de l'imprimerie et de l'édition vous fascine? Vous êtes précis(e), fiable, organisé(e) et prêt(e) à relever de nombreux défis au quotidien? Vous savez faire preuve de créativité quand cela s'avère nécessaire? Vous êtes peut-être l'apprenti(e) que nous cherchons pour août 2023

Apprenti(e) polygraphe

- Capacité d'adaptation à l'évolution technologique
- Aptitude à travailler en équipe
- Bonne représentation spatiale
- Capacité de concentration
- Perception correcte des couleurs
- Goût pour la mise en page
- Esprit d'initiative

Nous vous offrons un cadre de travail agréable dans une petite équipe de professionnels chevronnés et motivés qui auront à cœur de vous transmettre leur passion pour un métier captivant.

Seuls les dossiers complets avec une lettre de motivation seront étudiés.

Nous attendons votre candidature par e-mail à :
sandra@messeiller.ch



VOYAGES FAVRE

info@voyages-favre.ch // 032 855 11 61

Une virée entre amis,
un voyage d'affaires,
un match, un concert...

Nous avons votre
solution!

Voyages sur mesure
ou voyages organisés
pour votre groupe.

Une affaire de pros,
gérée sans accros!

Team Favre

Shopping à Lyon

Vendredi 7 avril
(Vendredi-Saint,
magasins ouverts)

Car seul

CHF 58.-



Pâques, belle journée en France voisine

Dimanche 9 avril
Car + menu 5 plats
+ balade sur le lac
Saint-Point

CHF 107.-



Shopping et marché de prin- temps à Colmar

Samedi 22 avril

Car seul

CHF 55.-



Europa Park

Dimanche 30 avril
Car + billet d'entrée

CHF 105.-



Marché d'Aoste (Italie)

Mercredi 3 mai
Car seul.

CHF 58.-



La Bretagne et les grandes marrées / F

Du 27 septembre
au 4 octobre, tout
compris

CHF 1470.-



ENQUÊTES PUBLIQUES

Dossier SATAC n° 115105

Parcelle(s) et coordonnées: 9733 - Neuchâtel; 1204458/2560694

Situation: L'Evole; Rue de l'Evole 8A

Description de l'ouvrage: Suppression de deux places de stationnement, suppression d'une fenêtre en façade Est et pose d'un grillage

Requérant(s): David Picci - Techauto Center Sàrl, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Michael Desaulles, Idos Architecture SA, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115198

Parcelle(s) et coordonnées: 6584 - Neuchâtel; 1205084/2560987

Situation: Bré-Rosset; Chemin des Pavés 5

Description de l'ouvrage: Assainissement énergétique et transformation de la maison

Requérant(s): Christine Meyer, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Stefan Rüfenacht - Atelier Oi, Route de Bienne 31, 2520 La Neuveville

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115291

Parcelle(s) et coordonnées: 12068 - Neuchâtel; 1204741/2561269

Situation: Neuchâtel; Rue du Neubourg 21

Description de l'ouvrage: Transformation, assainissement et extension de l'immeuble rue du Neubourg 21 et aménagement des combles de l'immeuble rue du Neubourg 23

Requérant(s): Céline Aurélie et Jonathan Samuel Wenger, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Boris Evard - Evard Architectes SA, Place de la Gare 6a, 2300 La Chaux-de-Fonds

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115361

Parcelle(s) et coordonnées: 12265 - Neuchâtel; 1204768/2561147

Situation: Neuchâtel; Rue des Moulins 37

Description de l'ouvrage: Création d'un appartement dans les combles

Requérant(s): Frédéric Baldy - Commune de Neuchâtel - Service du patrimoine bâti, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Maeldan Even - Atelier Eleven Sàrl, Place de la Collégiale 4, 2042 Valangin

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115579

Parcelle(s) et coordonnées: DP827 - Neuchâtel; 1205467/2559769

Situation: Pierrabot-Dessous;

Route de Pierre-à-Bot

Description de l'ouvrage: Déconstruction et reconstruction d'un mur de soutènement en pierre

Requérant(s): Vincent Brunner -

Ville de Neuchâtel - Service des infrastructures, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: Vincent Brunner - Ville de Neuchâtel - Service des infrastructures, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115592

Parcelle(s) et coordonnées: 4783 - Corcelles-Cormondrèche; 1204198/2557293

Situation: Les Mares; Rue de la Cure 26A

Description de l'ouvrage: Remplacement de la chaudière à mazout par une PAC air/eau extérieure

Requérant(s): Georges Hirschy, 2035 Corcelles-Cormondrèche

Auteur(s) des plans: -

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115600

Parcelle(s) et coordonnées: 4733 - Corcelles-Cormondrèche; 1204006/2557301

Situation: Les Clos; Rue de la Cure 7

Description de l'ouvrage: Transformation des combles d'une maison individuelle avec la création de quatre lucarnes ainsi qu'une place de parc

Requérant(s): Louise et Julien Moser, 2037 Montmollin

Auteur(s) des plans: Neshat Maksuti - Maksuti Architectes Sàrl, Rue des Parcs 159, 2000 Neuchâtel

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115603

Parcelle(s) et coordonnées: 16214 - Neuchâtel; 1204156/2558916

Situation: Les Deures; Rue des Deures 58

Description de l'ouvrage: Installation d'une pompe à chaleur air-eau, en remplacement d'un moyen de chauffage existant

Requérant(s): Aline Eliane, Rita Claudia, François Genquand, Bichsel, Bichsel, 2000 Neuchâtel

Auteur(s) des plans: le requérant

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

Dossier SATAC n° 115654

Parcelle(s) et coordonnées: 10877 - Neuchâtel; 1204460/2559377

Situation: Le Suchiez; Rue du Suchiez 18-20

Description de l'ouvrage: Assainissement partiel de l'enveloppe du bâtiment. Remplacement des garde-corps vitrés des balcons par des parapets en maçonnerie

Requérant(s): Vincent L'Eplattenier - MySwissAdmin SA, 3232 Ins

Auteur(s) des plans: Alexis Vienny - Vertical Partners Sàrl, Rue Marterey 19, 1005 Lausanne

Les plans peuvent être consultés du 17 février au 20 mars 2023 délai d'opposition.

→ Seuls les délais, indications et données publiés dans la Feuille Officielle cantonale font foi. Les oppositions éventuelles doivent être adressées au Conseil communal, sous forme écrite et motivée.

Un dossier partiel peut être consulté sur le SITN à l'adresse sitn.ne.ch. Taper le numéro du dossier SATAC dans la barre de recherche et cliquer sur le point rouge sous la maison jaune.

Une fenêtre s'ouvre au bas de l'écran.

A droite, cliquer sur «dossier partiel».

OFFICE DES PERMIS DE CONSTRUIRE

CONSEIL COMMUNAL

Vœux d'anniversaire

Le Conseil communal a adressé récemment ses vœux et félicitations

- **Pour 65 ans de mariage** à Mme et M. Ginette et Clovis Bovay-Huguenin à Neuchâtel.

- **Pour 60 ans de mariage** à Mmes et MM. Anne Marie et Max Kaufmann-Schraner à Neuchâtel, à Jaqueline et Jean-Pierre Meyer-Haas à Neuchâtel, à Iole et Jean-Claude Bolle-Natali à Neuchâtel.

- **Pour 55 ans de mariage** à mariage à Mmes et MM. Eliane et Janos Horvath-Seydoux à Corcelles, à Claudine et Miguel Tur-Fauquex à Neuchâtel.

- **Pour 50 ans de mariage** à Mmes et MM. Marie-Claude et Gérard Gisler-Vaucher à Neuchâtel, à Mirella et Georges Prébandler-Bollini à Cormondrèche, à Jeanne Marie et Gilbert Jeanneret-Rosset à Neuchâtel, à Madeline et Charles Zuferey-Rollier à Neuchâtel, à Corinne et Jean-Philippe Widmer-Rosset à Neuchâtel.

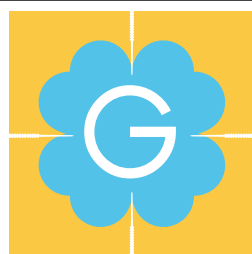
CONCERT BAND

Dix ans fêtés au temple du Bas

Le Concert Band du Littoral neuchâtelois (CBLN) offrira pour ses 10 ans un best of de ses prestations musicales. Le samedi 11 mars à 20h et le dimanche 12 mars à 17h, au temple du Bas, 60 musiciennes et musiciens, accompagnés de 150 choristes venus de toute la Suisse feront, le temps d'un week-end, revivre ses plus beaux arrangements musicaux, conduits par Jacques-Alain Frank. Pour l'occasion, l'Ensemble vocal du Littoral neuchâtelois viendra apporter son talent au service de pièces inoubliables. Billeterie: www.strapontin.ch

SOLUTION DU JEU DU 15 FÉVRIER

M	V	C	Z	C	R	R						
C	A	S	E	M	A	T	E	H	O	U	L	E
T	A	X	I	D	E	R	M	I	S	T	E	
M	U	L	E	I	N	O	U	I	S	V	U	
R	U	E	L	L	E	E	T	U	V	E	S	
B	I	T	E	L	U	D	E	E	E	S	T	
T	A	R	T	A	R	E	S	P	I	E		
B	E	T	A	C	N	I	A	N	O	N		
I	L	E	M	I	N	U	T	E	E	S		
E	C	O	E	U	R	E	M	E	N	T	D	I
A	N	N	E	A	U	D	I	E	S	E	L	
L	E	S	T	I	R	A	I	T	A	M	E	
N	I	O	D	E	T	E	R	M	E			
A	N	E	S	S	E	S	E	I	O	I		
A	N	S	U	N	E	D	A	V	I	D		
B	I	T	E	R	R	O	I	S	E	A	R	E
S	A	U	F	U	N	I	F	O	R	M	E	
P	E	T	R	I	R	A	S	I	R	A	S	



GRÂCE
Centre De Santé
Rue de la Gare 22
2074 Marin-Epagnier

**Médecine Traditionnelle
Thérapie Naturelle
Acupuncture Massage**

Reconnu par les
Assurances Complémentaires
Plus de 30 ans d'expérience clinique
Plus de 40 000 cas traités avec succès

Tél. 032 675 09 49
www.acupuncture-ne.ch

Promouvoir et préserver l'autonomie et l'indépendance
de personnes âgées dans un esprit communautaire
vous intéresse?

La Fondation Chez Nous recherche
un-e référent-e de maison (20%)

Tous les détails sous



*Invitez de nouvelles recettes
dans vos assiettes!*

*Une bonne idée
pour vos cadeaux*



- Une **centaine de recettes neuchâteloises** de la première édition, ainsi qu'une **cinquantaine de nouvelles inédites**
- Présentation d'une **vingtaine de produits du terroir**
- Préparation d'un **plateau de fromages neuchâtelois**
- **Choix de menus** composés à partir des recettes du livre



Jean-Pierre Berthonneau & Francis Grandjean
Chefs de cuisine

Ouvrage de 360 pages intérieures au format 17×21 cm, impression en quadrichromie, sur papier couché demi-mat deux faces blanc FSC 135 gm². Couverture (rigide) imprimée en quadrichromie, sur papier Invercote G mat couché une face blanc FSC 280 gm², reliure Wiro.

BULLETIN DE COMMANDE

Je commande _____ exemplaire(s) de l'ouvrage :

Recettes du terroir neuchâtelois – Entre lac et montagnes (Fr. 39.– TTC / + frais de port)

Nom, prénom _____

Adresse _____

Date _____

Signature _____

A renvoyer à : **Messeiller SA, Place de la Fontaine 1, Case postale 142, CH-2034 Peseux**
Il est également possible de commander les ouvrages par e-mail à : edition@messeiller.ch



Le sentier au-dessus de la rue de l'Orée doit être sécurisé.

FORÊTS

Des coupes pour éclaircir et sécuriser

Les personnes qui se promènent ou font leur jogging entendent le bruit des tronçonneuses, depuis la semaine dernière, dans la forêt entre Fontaine-André et la rue de l'Orée: l'Office des forêts procède à des coupes destinées à la fois à sécuriser des sentiers fréquentés - en coupant les arbres avec des branches mortes et les arbres secs - et à assurer le rajeunissement de la forêt - en donnant davantage de place et de lumière aux plus jeunes arbres.

«Ces coupes peuvent paraître impressionnantes, mais elles n'ont rien d'extraordinaire: on ne prélève jamais plus que l'accroissement naturel», rassure Jan Boni, ingénieur forestier, chef de l'Office des forêts. «Nous devons veiller à équilibrer l'âge des arbres qui composent notre forêt, tout en favorisant les essences mieux résistantes au changement climatique, comme les chênes, les

alisiers ou les tilleuls, plutôt que le sapin blanc.» Lequel supporte moins bien les étés trop chauds, comme le montre Jan Boni en désignant à proximité du sentier des arbres à la cime totalement sèche marqués d'un point rouge, signe qu'ils seront coupés.

«On ne peut pas prendre le risque qu'une branche cède et tombe sur le chemin». Quelques troncs, coupés pour éclaircir des zones très denses, serviront ensuite en menuiserie. L'un d'eux, sélectionné par les forestiers et coupé par un apprenti de 3^e année, deviendra d'ailleurs l'un des pontons de la future plage des Jeunes-Rives. Les branches et les arbres non transformés en planches serviront, en copeaux, au chauffage à distance. Et les promeneurs pourront continuer de se balader en toute sécurité sur les sentiers en lisière de la ville... ●

CULTUROSCOPE

Cinq ans et 34'000 événements proposés

Fruit de la collaboration entre le Forum culture, Culturecom.ne et l'agence Giorgianni & Moeschler, la plateforme Culturoscope fête ses 5 ans d'existence. Depuis sa création, 34'000 événements dans le Jura bernois, le Jura, le canton de Neuchâtel et dans la ville de Bienne ont été promus via cet agenda sur cette période, indique un communiqué diffusé la semaine dernière. Plus de 700 organisateurs publient régulièrement et une septantaine sont même connectés directement depuis leur propre site, garantissant ainsi une fiabilité et une réactivité impressionnante de leurs données.

Danse, cirque, musique, théâtre, conférence, balade, littérature, patrimoine ou encore exposition, tant au niveau amateur que professionnel, sont ainsi mis en lumière quotidiennement et montre la richesse de la région.

Désireuse de pérenniser cet outil d'utilité publique, l'association Culturoscope & Cie a été fondée en août 2022 avec pour objectifs de faciliter la promotion de la culture et la faire rayonner dans tout l'Arc jurassien. Son comité est présidé par Hugues Houmar, accompagné par Raphaël Fehlmann et Julien Moeschler.

Un projet de transformation a été lancé en ce début d'année avec le soutien de la Confédération, des cantons de Berne, du Jura et de Neuchâtel. Il permettra de mettre en place une équipe professionnelle afin d'en assurer son financement et son développement. Une recherche de soutiens et de partenaires va donc être lancée prochainement.

A noter que l'agenda du site internet de la Ville bénéficie depuis le printemps dernier d'un flux d'événements directement transmis par Culturoscope et peut ainsi y proposer les événements ayant lieu sur le territoire de la commune. Le site et l'appli Culturoscope proposent évidemment un choix d'événements bien plus large. Il vaut donc la peine d'aller les consulter! ●

ACADÉMIE DE MEURON

Portes ouvertes vendredi et samedi

Les 24 et 25 février prochain, l'Académie de Meuron, quai Philippe-Godet 18, ouvre ses portes au public - vendredi de 17h à 20h et samedi de 10h à 18h. Avec un concept d'exposition renouvelé, la production artistique des étudiant-e-s se montrera dans la diversité des médiums enseignés: du dessin, de la peinture, de la modélisation 3D, du graphisme, une mosaïque des domaines de création que manient les étudiant-e-s de l'Académie de Meuron. Une partie officielle aura lieu à 18h. L'Académie de Meuron, ou Ecole d'arts visuels de Neuchâtel, a ouvert ses portes en 1963, permettant depuis à plus de 1500 étudiant-e-s de trouver leur voie dans le domaine des Beaux-Arts et des métiers des arts appliqués. ●

CSP NEUCHÂTEL

Des outils pour le passage à la retraite

Le CSP Neuchâtel participera à la Swiss Money Week et organise deux séances de sensibilisation destinées aux personnes de 55 ans et plus à Neuchâtel (20 mars) et à La Chaux-de-Fonds (23 mars). La thématique du passage de salarié-e à retraité-e sera abordée sous différents angles pour fournir quelques outils et susciter la réflexion. Comment se préparer à la retraite, où se renseigner, quelles adaptations apporter à son budget, quelles aides publiques solliciter? Ce sera l'occasion pour les personnes concernées de recevoir de précieux conseils et astuces de la part de nos professionnel-le-s. A Neuchâtel, la séance aura lieu lundi 20 mars à 19h à la salle de l'Union commerciale, rue du Coq-d'Inde 24. ●

POUVOIR D'ACHAT

Subside cantonal extraordinaire

Le Conseil d'Etat a arrêté le cadre dans lequel la mesure exceptionnelle de soutien au pouvoir d'achat complétée et validée par le Grand Conseil sera délivrée cette année à la population neuchâteloise: il s'agit d'un subsidie extraordinaire pouvoir d'achat (SEPA). Intervenant en réduction de la prime d'assurance-maladie, cette aide, de 21 francs par mois et par bénéficiaire, s'adressera à environ 28'000 personnes et est destinée à lutter contre les effets de l'inflation. Aucune démarche ne doit être entreprise par les personnes concernées. Un courrier leur sera adressé sur la base des données fiscales 2022 qui figureront dans la déclaration d'impôts, à rendre ces jours. Informations détaillées sur www.ne.ch/sepa ●

imprimer
c'est chez Messeiller!



- Impressions minute
- Papeterie
- Reliures wiro
- Faire-Part
- Créations mise en page
- Impressions sur enveloppes
- Platication jusqu'au format A3
- Affiches / Bâches
- Flyers
- Brochures
- Scans minute
- Et bien plus...

Imprimerie Messeiller SA

Place de la Fontaine 1, 2034 Peseux
032 725 12 96, vente@messeiller.ch

Editeur du Bulcom

BULCOM

A vos mots, jouez!

Entretenir sa forme physique c'est important, mais entretenir ses méninges, ça l'est tout autant! Saurez-vous relever le défi de cette grille? (Solution dans le prochain numéro)

REMET EN BOITE ELLE A REFAIT SA VIE	LE NORD AFRICAINE ORIFICE	BOUFFARDE AILE MARINE	SCIENCE NATURELLE INTERJECTION	QUI COULE DE SOURCE	SALUT ROMAIN	POINT SUR L'ÉCRAN PIQUE-FEU			
				ILE DES ANTILLES APPELLATION					
AMPLI PORTATIF SIDÉRÉE			DOS CAMBRÉ TITI PARISIEN		VILLE EN PROVENCE FOU				
FOYER PRONOM PERSONNEL			EFFACEUR INSTRUMENT DE TORTURE			FOOT À LYON			
	TEMPS BIEN ORDONNÉ	BONNE BLAGUE PAS COURANT		TERMINE LA PRIÈRE ORIENT				TENTÉ	
CAPITALE DU GABON DESCEND DE NOÉ						NÉGATION NIVELAIENT			
		RATIFIÉ AIMABLES			VOIS LE JOUR SERT POUR BRICOLER				
HOMME D'ÉTAT FRANÇAIS	VÊTEMENT DE PLAGE ENNUYAIENT			POSSESSIF TEINTURE ROUGE					
						BEL OISEAU ÉLARGI			
UNITÉ DE SURFACE FATIGANT		SCANDA-LEUX FORÊT BORÉALE						ENTENDU SUR LE COURT	
			CHAUDE DESCENTES DE BOURSES						
PIÈCE DE VIANDE ATTRAPÉRENT				PALMIER À HUILE	FEMELLE DU SANGLIER PETIT ET LOURD				GAINES
						PORT DE MÉDITERRANÉE OISEAU SACRÉ			
CONFÈRE PARTICULE		IL RAME BEAUCOUP PRÉNOM FÉMININ							CONDIMENT
	FAIT UN NOEUD MÉTAL				GROUPE SANGUIN		LETTRE GRECQUE ROULÉ		
TÉMOIN D'UN DÉLUGE IL FIT VALSER VIENNE		PEACE AND LOVE						PAIRE DE ROMAINS	
					COURANTS				

Urgences et permanences

I POLICE : 117

I SERVICE DU FEU : 118

I URGENCES VITALES ET AMBULANCE : 144

I HÔPITAL POUR TALÈS ET MATERNITÉ

Numéro principal : 032 713 30 00

I HÔPITAL DE LA PROVIDENCE

Tél. 032 720 30 30

I CENTRE D'URGENCE PSYCHIATRIQUE (CUP)

24 h/24, 7j/7, tél. 032 755 15 15.

I SERVICES DE GARDE

Médecin, médecin-dentiste, pharmacien, hotline pédiatrique 24 h/24, 7j/7 : tél. 0848 134 134.

I PHARMACIE D'OFFICE

La pharmacie de la Gare est ouverte tous les jours jusqu'à 20 h 30. Après 20 h 30, le numéro de service de garde 0848 134 134 communique les coordonnées du pharmacien de garde atteignable pour les ordonnances urgentes soumises à la taxe de nuit.

I NOMAD, MAINTIEN À DOMICILE

Vous avez besoin d'aide et de soins à domicile pour vous-même ou un proche ? Vous cherchez des informations ? Adressez-vous au service d'Accueil, Liaison et Orientation de Nomad (alo.nomad) : tél. 032 886 88 88, les jours ouvrables de 8 h à 12 h et de 13 h à 19 h, samedi de 9 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30. Informations complémentaires sur www.nomad-ne.ch.

I VITEOS SA

Electricité, eau et gaz, numéro général et urgences : tél. 0800 800 012.

I GROUPE E

Electricité, numéro d'urgence : tél. 026 322 33 44.

Services religieux

Du 25 et 26 février 2023

I EREN - PAROISSE RÉFORMÉE DE NEUCHÂTEL

Collégiale : Di 26, 10 h, culte.

Ermitage : Di 26, 10 h, culte.

Serrières : Di 26, 10 h, culte.

I PAROISSE RÉFORMÉE DE LA CÔTE

Temple de Peseux : Di 26, 10 h, culte

Terre Nouvelle.

I ÉGLISE CATHOLIQUE ROMAINE

Basilique Notre-Dame :

Di 26, 10 h et 18 h, messes.

Serrières, église Saint-Marc :

Sa 25, 17 h, messe.

La Coudre, église Saint-Norbert :

Sa 25, 18 h 30, messe.

Vauseyon, église Saint-Nicolas :

Di 26, 10 h 30, messe.

Messe en latin :

Di 26, 17 h, Saint-Norbert.

Mission italienne : Di 26, 10 h 15,

Saint-Marc, messe en italien.

Mission portugaise :

Sa 25, 17 h, Basilique Notre-Dame,

messe en portugais.

Notre-Dame-de-Compassion

à Peseux : Ve 24, 9 h, messe.

I ÉGLISE CATHOLIQUE CHRÉTIENNE

Eglise Saint-Pierre à La Chaux-

de-Fonds (rue de la Chapelle 7) :

Di 26, 10 h, messe en musique avec

la participation du Quatuor Vocal

Venerdi Mattina dirigé par Gérald

Bringolf au piano.

Eglise Saint-Jean-Baptiste

à Neuchâtel (rue Emer-de-Vattel) :

Sa 25, 18 h, célébration.

Di 26, 10 h, messe en musique

à La Chaux-de-Fonds.

Bibliothèques et services

I BIBLIOTHÈQUE PUBLIQUE ET UNIVERSITAIRE

(Collège latin, Neuchâtel), *lecture publique*, lu, me, ve 12 h-19 h, ma et je 10 h-19 h; *fonds d'étude*, lu au ve 10 h-12 h/14 h-19 h. Tél. 032 717 73 20, bpun.unine.ch.

I BIBLIOTHÈQUE-LUDOTHÈQUE PESTALOZZI

(Faubourg du Lac 1, Neuchâtel), du ma au ve 13 h 30-17 h 30 et sa 4 mars 10 h-16 h. Tél. 032 725 10 00. www.bibliotheque-pestalozzi.ch.

I BIBLIOMONDE BIBLIOTHÈQUE INTERCULTURELLE ET MULTILINGUE

(Rue de la Treille 5, Neuchâtel), lu, me, je et ve 14 h-17 h, ma 9 h-11 h/14 h-17 h, sa 10 h-12 h. www.bibliomonde.ch.

I BIBLIOTHÈQUE ADULTE PESEUX

(Rue du Temple 1A), ma 9 h-12 h, me et je 17 h-19 h. Fermeture me 1^{er} mars. Tél. 032 886 59 30

I BIBLIOTHÈQUE JEUNESSE PESEUX

(Collège des Coteaux, rue du Lac 3), fermeture du 27 fév au 3 mars, semaine des relâches. Tél. 032 886 40 61.

I COD - CENTRE ŒCUMÉNIQUE DE DOCUMENTATION

(Grand'Rue 5A, Peseux) lu et me 14 h-17 h 30; ma, je et ve 9 h-11 h 30. Tél. 032 724 52 80. www.cod-ne.ch.

I BIBLIOTHÈQUE DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Avenue Soguel 27), fermeture du 27 fév au 3 mars, semaine des relâches. Tél. 032 886 53 18.

I BIBLIOBUS À VALANGIN

(Vieux Bourg, place de la Collégiale 7), une fois par mois, prochaine date : 27 fév, puis 27 mars 17 h 30 à 18 h 35, autres renseignements sur www.bibliobus-ne.ch.

I PATINOIRES DU LITTORAL

Horaires d'ouverture au public, du me 22 fév au me 1^{er} mars : me patinage 9 h-11 h 30/13 h 15-16 h 15; je patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 15, hockey 13 h 45-15 h 45; ve patinage 9 h-11 h 30/13 h 45-16 h 15, hockey 13 h 45-15 h 45, **fondue-patinage** 20 h-23 h; sa hockey 10 h 45-12 h 45, patinage 13 h 30-16 h 30; di patinage 9 h-12 h/13 h 30-16 h 30, hockey 12 h 15-16 h; lu au me patinage 9 h-11 h 30/13 h 30-16 h 15, hockey 9 h-11 h 30/13 h 30-16 h. www.lessports.ch/patinoires. Tél. 032 717 85 53.

I PISCINES DU NID-DU-CRÔ

Bassins intérieurs, horaire tout public : lu au je 8 h-22 h, ve 8 h-19 h 30, sa 8 h-18 h 30, di 9 h-19 h. Tél. 032 717 85 00. www.lessports.ch/piscines.

I BOUTIQUE D'INFORMATION SOCIALE

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions à caractère social. Ouverture du lu au ve, 8 h 30-12 h et 13 h 30-17 h, ma 8 h 30-12 h et

13 h 30-16 h. Tél. 032 717 74 10, e-mail : service.social.neuchatelville@ne.ch.

I CENTRE DE SANTÉ SEXUELLE - PLANNING FAMILIAL

(Rue Saint-Maurice 4, Neuchâtel), pour toutes questions relatives aux domaines de la sexualité, de la vie affective et de la procréation. Permanence lu, ma, me 13 h-18 h, je 17 h-19 h et ve 14 h-18 h. Tél. 032 717 74 35, e-mail : sante.sexuelle@ne.ch.

I CONTRÔLE DES HABITANTS

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer vos arrivées, départ, établir une pièce d'identité, un permis de séjour ou diverses attestations. Ouverture : lu et me 8 h 30-12 h/13 h 30-17 h, ma 7 h 30-12 h/après-midi fermé, je 8 h 30-12 h/13 h 30-18 h, ve 8 h 30-15 h. Tél. 032 717 72 20, e-mail : cdh.vdn@ne.ch.

I ÉTAT CIVIL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1, Neuchâtel), pour enregistrer tout changement d'état civil, statut personnel et familial, noms, droits de cité cantonal et communal, ainsi que sa nationalité. Ouverture : lu au ve 8 h 30-12 h, sauf ma dès 7 h 30, l'après-midi sur rendez-vous. Tél. 032 717 72 10, e-mail : ec.vdn@ne.ch.

I SERVICE DE LA PROTECTION ET DE LA SÉCURITÉ

Pour une autorisation de stationnement, un renseignement lié aux établissements ou à l'octroi du domaine public, rendez-vous sur www.neuchatelville.ch/securite; les objets perdus et l'enregistrement de vos chiens se trouvent au guichet d'accueil de Neuchâtel, rue de l'Hôtel-de-Ville 1; pour tout autre renseignement en lien avec la sécurité, appeler le 032 717 70 70 lu au ve 8 h-12 h/13 h 30-16 h 30.

I GUICHET D'ACCUEIL DE CORCELLES-CORMONDRECHE

(Rue de la Croix 7), ma et je 9 h-12 h/13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 53 00.

I GUICHET D'ACCUEIL DE NEUCHÂTEL

(Rue de l'Hôtel-de-Ville 1), lu et me 8 h 30-12 h/13 h 30-17 h, ma 7 h 30-12 h/après-midi fermé, je 8 h 30-12 h/13 h 30-18 h, ve 8 h 30-15 h. Tél. 032 717 72 60.

I GUICHET D'ACCUEIL DE PESEUX

(Rue Ernest-Roulet 2), lu et me 9 h-12 h et 13 h 30-16 h 30. Tél. 032 886 59 00.

I GUICHET D'ACCUEIL DE VALANGIN

(Bourg 11), ma 13 h 30-16 h 30, ve 9 h-12 h. Tél. 032 857 21 21.

Relâches du 1^{er} Mars

En raison du 1^{er} Mars, jour d'indépendance neuchâteloise, les bureaux de l'administration communale seront fermés mercredi prochain.

De même, *N+* ne paraîtra pas.

Retrouvez l'actualité de la Ville sur notre site internet, www.neuchatelville.ch, et sur nos réseaux sociaux, @neuchatelville.

N+ IMPRESSUM

Editeur : Ville de Neuchâtel, Conseil communal

Responsable : Françoise Kuenzi, cheffe du Service de la communication

Rédaction : Aline Botteron, Anne Kybourg et Emmanuel Gehrig **I Illustration :**

David Marchon, Bernard Python, Lucas Vuitel **I Secrétariat :** Thierry Guillod

Contact : Tél. 032 717 77 09 **I E-mail :** journal.neuchatel@ne.ch

Internet : www.neuchatelville.ch ou www.issuu.com/villedeneuchatel

Mise en page : impactmedias **I Impression et publicité :** Messeiller Lakeside

Printhouse, Neuchâtel • Tél. 032 725 12 96 • E-mail : journal@messeiller.ch

Tirage : 30 000 exemplaires.

En tant que journal officiel, *N+* est distribué dans les boîtes aux lettres et cases postales de tous les ménages et entreprises de la commune de Neuchâtel, même sur celles qui ont un autocollant « Pas de publicité ».

Vous ne l'avez pas reçu ? Veuillez en informer le Bureau d'adresses de Neuchâtel SA, par le biais de l'adresse électronique distribution@ban.ch ou par téléphone au 032 753 51 60. Vous pouvez aussi le consulter ou le télécharger sur www.neuchatelville.ch/medias. Merci de votre collaboration !

Suivez les guides !



Des activités printanières au musée

Laissez-vous emballer par la programmation de printemps du Muséum d'histoire naturelle! A découvrir dans *Ô Muséum*, le magazine du musée dont la douzième édition vient juste de sortir de presse, elle rassemble ateliers, conférences et événements spéciaux. Entre une balade dans les dioramas à la lampe de poche, des ateliers d'emballage ou des cafés avec les conservateurs et conservatrices, il sera possible de redécouvrir les collections. Une soirée slam en collaboration avec le Pommier ainsi que du théâtre sont également au programme. Et au printemps, un élevage de vers à soie sera présenté. En bref: de la science, des rencontres et quelques grognements du cochon mascotte du muséum, qui vous attend de groin ferme dans la zone d'accueil! ●

→ **Muséum d'histoire naturelle**
Du mardi au dimanche de 10h à 18h.
www.museum-neuchatel.ch



Finissage de l'exposition «Melting Pot»

Ne manquez pas la dernière occasion de découvrir l'exposition *Melting Pot* lors du finissage qui aura lieu le dimanche 5 mars prochain. A 14h30, un atelier d'initiation à la céramique est organisé pour les enfants de 7 à 11 ans sur inscription sur le site www.atelier-des-musees.ch. Puis, dès 16h, un apéritif sera proposé en compagnie des artistes exposé-e-s. Le MahN s'est associé au Château de Nyon pour présenter l'exposition nationale de céramique organisée en partenariat avec swiss-ceramics. Les artistes ont été sélectionné-e-s sur concours par un jury de spécialistes sur le thème «Melting Pot. Du creuset alchimique au creuset culturel». L'ensemble témoigne de la vitalité de la scène artistique suisse dans le domaine de la céramique. ●

→ **Musée d'art et d'histoire**
Du mardi au dimanche de 11h à 18h.
www.mahn.ch



A l'intersection des luttes écologistes et queer

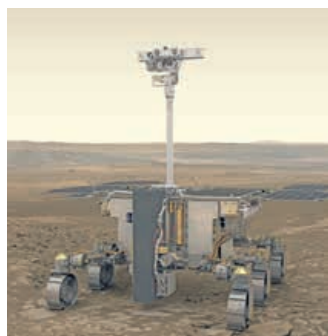
Le Ciné-club des étudiant-e-s en ethnographie de l'Université de Neuchâtel présente *Goodbye Gauley Mountain: an ecosexual love story*, un film réalisé en 2013 par les Américaines Beth Stephens et Annie Sprinkle, deux écosexuelles amoureuses parties à la rencontre d'activistes pour les soutenir dans leur lutte contre les exploitations qui défigurent les sommets des Appalaches. A l'intersection des luttes écologistes et queer, le film pose la performance comme acte militant et jette un regard amusé sur les relations écosexuelles. Proposée en partenariat avec la Société des amis du musée d'ethnographie, la séance se tiendra le jeudi 9 mars à 20h15 en version originale non sous-titrée, dans l'auditoire du musée. L'entrée est libre. ●

→ **Musée d'ethnographie**
Du mardi au dimanche de 10h à 17h.
www.men.ch

JARDIN BOTANIQUE

Bienvenue sur la planète Mars!

En partenariat avec la Société neuchâteloise des sciences naturelles (SNSN), le Muséum d'histoire naturelle et le Pommier, deux soirées seront consacrées à la planète Mars et à l'exploration du cosmos. En effet, le mardi 7 et le mercredi 8 mars à 20h se joue, au théâtre du Pommier, la pièce *Protocole V.A.L.E.N.T.I.N.A* qui promet au public un voyage inattendu, en compagnie d'une jeune cosmonaute improbable, campée par Olivia Csiky Trnka. Le mardi, elle sera suivie par un bord de plateau avec Jean-Luc Josset, directeur du Space Exploration Institute. Vous retrouverez le scientifique le lendemain à 18h au Muséum d'histoire naturelle dans le cadre d'une conférence organisée par la SNSN et le Jardin botanique, sur la recherche de vie sur Mars. Et le samedi 25 mars à 17h, l'exposition *Traces de vie* sera officiellement ouverte au public, dans la villa du Jardin botanique. ●



→ Villa ouverte tous les jours de 12h à 16h.
www.jbneuchatel.ch

CHÂTEAU ET MUSÉE DE VALANGIN

«Déjà-vu! Jamais-vu!» Nouvelle expo temporaire

A découvrir dès le 1^{er} mars, la nouvelle exposition temporaire du Château et musée de Valangin montre plus de 200 photographies prises par Georges Montandon, un photographe amateur passionné originaire du Val-de-Ruz. La photographie est pour lui un loisir. Sans prétention artistique, de nombreuses images attestent cependant d'un sens aigu de l'esthétique et de la perspective. Autobiographie sans paroles, son œuvre raconte de manière simple et spontanée la vie d'un homme du début du XX^e siècle et de son environnement. Il traverse le Val-de-Ruz, à vélo et avec son appareil, et immortalise sa famille.

Avide randonneur, de nombreux clichés du Valais et de ses loisirs témoignent d'un quotidien aisé, même durant la Première Guerre mondiale. L'exposition est à voir jusqu'au 22 octobre et pour son inauguration, l'entrée au Château sera gratuite le 1^{er} mars. ●



→ Réouverture le 1^{er} mars.
www.chateau-de-valangin.ch

PATRIMOINE ARBORÉ REPORTAGE À LA PLAGE DE MONRUZ, À L'OCCASION D'UN TEST DE TRACTION

Au chevet de deux peupliers, les racines dans l'eau

Fragilisés par la foudre à deux reprises et par la crue du lac en juillet 2021, les deux peupliers blancs de la plage de Monruz ont fait l'objet d'un test de traction, lundi dernier.

Du haut de leurs 25m, les deux peupliers blancs, situés juste devant les locaux de la Société nautique de Neuchâtel en imposent. En plus d'offrir de l'ombre, ils contribuent à rafraîchir la place durant l'été. «Ils ont la chance de bénéficier d'un emplacement, où le sous-sol n'est pas encombré de conduites, et d'un accès direct et gratuit à l'eau. Néanmoins, ils se retrouvent passablement exposés aux aléas météorologiques. On ne peut pas prendre de risques au vu de la fréquentation élevée du site, en particulier en raison de la présence des amoureux de l'aviron qui mettent leurs bateaux à l'eau juste en dessous», explique Cyril Grand-Guillaume, contremaître-adjoint à l'Office des parcs et promenades.

SIMULATION D'UN VENT VIOLENT

Tout au long de l'année, le personnel communal identifie les sujets qui présentent des problèmes sanitaires et sécuritaires. D'abord, par un contrôle visuel, afin de déceler d'éventuels symptômes ou dégâts. Dans une seconde phase, ces symptômes sont analysés et, au besoin, quantifiés par des outils de diagnostic. Les données récoltées sont entrées dans un logiciel qui est tenu à jour régulièrement et permet d'établir un cadastre arboricole. «Après la crue du lac, il y avait 2m³ de coquillages à côté des deux sujets. Leur pied avait été partiellement immergé. Pour quantifier le risque de basculement du socle racinaire, dans un sol gorgé d'eau, nous avons choisi d'opérer un test de traction», explique Cyril Grand-Guillaume.

L'Office des parcs et promenades ne possède pas de tels outils d'expertise et fait appel à des entreprises spécialisées. «Elles disposent d'un appareil qui permet d'évaluer la résistance en flexion du tronc et la capacité d'ancrage du socle racinaire dans le sol. Le test de traction se déroule en deux étapes: plusieurs mesures sont prises en amont, avant de simuler un vent violent, atteignant 120km/h. Pour y parvenir, une série de paramètres sont pris en compte et plusieurs données calculées, à l'aide d'une panoplie d'outils de mesure, dont un inclinomètre, quatre élastomètres et un dynamomètre. Il en ressort un coefficient qui indique si l'arbre présente ou non des risques de déracinement. Les résultats du présent test seront connus dans les prochaines semaines. En moyenne, l'Office des parcs et promenades procède à une dizaine de tests de traction par an. ● AK



La résistance des deux peupliers blancs de la plage de Monruz a été testée lundi dernier, à l'aide d'un dispositif hautement technologique. BERNARD PYTHON